



Bamako, Ouagadougou, le 08 août 2023

N° - 002- MAECI/MAECRBE

Excellence Monsieur le Président,

Le 26 juillet 2023, le peuple du Niger a décidé, en toute responsabilité et de manière pacifique, sans aucune effusion de sang, de prendre son destin en main et d'assumer devant l'histoire la plénitude de sa souveraineté.

Par la suite, l'adhésion des populations nigériennes aux événements survenus n'a cessé de croître, notamment à travers des manifestations pacifiques de soutien aux nouvelles autorités nigériennes.

En dépit de cette volonté populaire clairement manifestée, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en rupture totale avec la légalité internationale et la légitimité, a fait le choix de privilégier les mesures coercitives, y compris le recours à la force armée, contre un pays souverain.

Le motif de cette agression, déguisée en intervention militaire sous le prétexte du rétablissement de la démocratie, cache mal les agendas de puissances étrangères prêtes à aggraver une situation sécuritaire déjà précaire, du fait, faut-il le rappeler, d'un précédent similaire en 2011, qui a causé l'effondrement de l'Etat libyen et la déstabilisation de la région du Sahel. A cette date, les responsabilités de cette opération militaire n'ont toujours pas été assumées, tandis que les Etats du Sahel continuent d'en subir les conséquences néfastes, particulièrement la prolifération des groupes terroristes et leur corollaire de circulations d'armes de toutes sortes dans la région.

Aussi, par communiqué conjoint n°001 en date du 31 juillet 2023, les Gouvernements de Transition du Burkina Faso et de la République du Mali ont clairement averti des conséquences, pour la stabilité de la sous-région, voire au-delà, d'une intervention militaire contre le Niger, contre le Peuple nigérien. En qualité d'Etats voisins et concernés par la situation d'un pays frère, le Mali et le Burkina réitèrent leur ferme condamnation de toute intervention militaire de la CEDEAO ou de toute autre force internationale, qui violerait ainsi la souveraineté de l'Etat du Niger. La persistance de l'Organisation sous-régionale dans cette approche improductive voire contre-productive, conduirait à la dislocation de la CEDEAO.

Son Excellence Monsieur Willy NYAMITWE
Ambassadeur, Représentant permanent de la
République du Burundi auprès de l'Union Africaine
Président du Conseil de Paix et de Sécurité
de l'Union Africaine

Addis - Abeba

Les Gouvernements de Transition du Burkina Faso et de la République du Mali en appellent à la sagesse du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine, organe décisionnel permanent de l'Union africaine pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, et pilier central de l'Architecture africaine de paix et de sécurité, pour empêcher, par tous les moyens à sa disposition, une action armée contre un Etat souverain dont l'ampleur des conséquences serait imprévisible.

Nous savons que le Conseil de Paix et de Sécurité saura prendre les mesures nécessaires pour éviter, outre la dégradation de la situation sécuritaire avec la multiplication et la propagation des groupes terroristes, un drame humanitaire, qui s'ajouterait aux difficultés d'une population en attente légitime d'un soutien pour faire face aux nombreux défis auxquelles elle est confrontée.

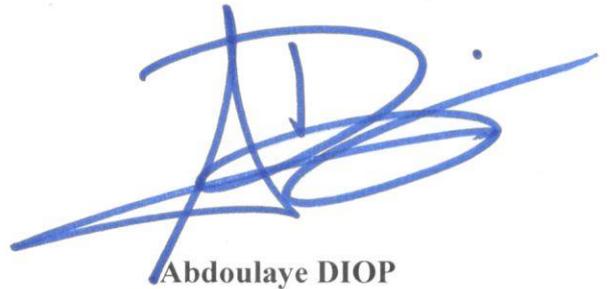
Nous réitérons notre attachement à la recherche de solutions par les voies exclusives de la diplomatie et de la négociation, seules à même de garantir la paix et la stabilité du Niger et de la région.

Nous vous prions de porter la teneur de la présente à l'attention des membres du Conseil de Paix et de Sécurité et de la publier en tant que document officiel du Conseil.

Veillez agréer, **Excellence Monsieur le Président**, l'assurance de notre considération distinguée.



Olivia Ragnagnewendé ROUAMBA
Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération
régionale et des Burkinabè de l'Extérieur
du Burkina Faso



Abdoulaye DIOP
Ministre des Affaires étrangères et de
la Coopération internationale de
la République du Mali